

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420165900015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FEURS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé ou l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 572-II-2 du CGCT.

(2) A complier si il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Équilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Équilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaissement	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes gravées d'affiliation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non assujettis en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TBOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TBOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Pour chaque article, si l'état est joint ou non objet

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation initiale, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les imposts et taxes non affectés, les dotations et participations, les dettes et les opérations financières, les opérations passant immobiliers en investissement, les frais de fonctionnement des groupes n'élus au fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A aboyer également pour les collectivités concernées de moins de 3500 habitants qui n'utilisent pas des AP-AE régles par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir rempli un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE figurent sur les annexes B1 et D2 de la partie II qui apparaissent alors dans les états de la partie II « Vote de budget ».

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime similaire sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations générales		Valeurs
Population (N°2)		3919
Informations fiscales (N°3)		Collectivité
Indicateur de rémunération fiscale ou potentiel fiscal par habitant (1)		
Informations financières – ratios		Valeurs
1 Dépenses réalisées du fonctionnement / population		
2 Recettes réalisées du fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Frais de droit / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de fonctionnement / dépenses réalisées du fonctionnement (4)		
7 Dépenses réalisées du fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réalisées du fonctionnement (5)		
8 Dépenses d'équipement / brut / investissements de fonctionnement		
9 Encours de la dette et recettes réalisées de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Engagés brut / recettes réalisées du fonctionnement (2) (4)		

(1) Ainsi que le reste des dépenses réalisées régulièrement et périodiquement à la collectivité. Informations statistiques relatives à l'état de répartition de la DGF au niveau des collectivités sur la base des informations N°2 fournis par les services préfectoraux.

(2) Les résultats dégagés sur l'ensemble de la collectivité pour la période de mai 2019 à fin mars au 31 mars 2020.

(3) - Informations dont sont comprises les sommes versées aux organismes sociaux de l'Etat à fin mars 2020 et les cotisations versées au titre des cotisations prélevées sur les salaires fixées préalablement (T90 A et T90 du code général des impôts).

(4) Pour les syndicats, sommes dues au sens de l'art. 1744-1745.

BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES -BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

8

- I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'inventaire;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
 - au niveau (2) vote formel sur les chapitres « fonctionnement »;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des critères spécialisés sur lesquels l'assemblée ne peut procéder à des virements est indiquée à la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget sera épuisé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée réglementaire autorise le président à opérer des virements et crédits de paiement du chapitre à chapitre. A l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fond d'assurance : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV - En l'absence du membre du paragraphe III ci-dessus, le président est déboulé de ses pouvoirs de faire voter des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont budgétées (4).

VI - Il n'y a pas de préfecture par rapport au budget pour II (5) de l'assemblée préfectorale.

VII - Le présent budget a été voté avec rappels des résultats de l'exercice N-1 après le vote du comité administratif (6).

(1) A compléter par le démagistrat ou le délégué à

(2) à dégager à 2023 à 2024 à 100%

(3) Plus spécialement dans la limite de 2,5% des dépenses nouvelles de chaque secteur

(4) à déterminer par un tiers des deux-tiers du budget, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

- soit : budgétaires

- compléments de fonctionnement de ...

(5) Indiquer à l'ordre du jour le budget comme = 2023 + 10% + 0,5%

(6) À compléter par les résultats de l'exercice N-1

- sans rappels des résultats de l'exercice N-1

- avec rappels des résultats de l'exercice N-1, moins le vote de compte administratif,

- avec rappels anticipés des résultats de l'exercice N-1

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES				C1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)				
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution du résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + I	159 656,95 III + IV	594 398,16 B1	434 811,45
Investissement	I	159 656,95 III	594 398,16 B2	434 811,45
Fonctionnement	P	0,00 IV	0,00 B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	434 811,45	
Investissement	A2 + B2	434 811,45	
Fonctionnement	A3 + B3	0,00	

(1) Résultat obtenu par différence entre les résultats de l'exercice et l'épargne versée au compte administratif courant, correspondant à la somme des résultats de l'exercice et de l'épargne.
(2) Dépense = dépenses + recettes et = dépenses - dépenses
(3) Solde d'exécution de l'exercice sur le budget prévisionnel (C) du compte administratif.
(4) Résultat de l'exercice rapporté sur le budget prévisionnel (C) du compte administratif.
(5) Résultat de l'exercice rapporté sur le budget prévisionnel (C) du compte administratif, lorsque les deux sont différents, et l'écarts détaillé.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	972,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	123 534,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	35 049,99
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Chargos à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser débats conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A savoir uniquement concernant les dépenses de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de rapatrie anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (à less qu'elles rattachent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à la cession d'un bien et non rattachées).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles rattachent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Icas dépassant limitativement le chapitre 018.

(4) Non dépassant limitativement les chapitres 010 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » fait un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)	594 368,10
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		154 368,10
16	Emprunts et dettes assimilées		440 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser étais à conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, sauf : en cas de repli sur tout ou partie des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non comptabilisées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux sommes certaines n'ayant pas donné lieu à l'amortissement et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non comptabilisées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux sommes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Somme le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES - BP - 2023

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		II A
VOTE	DÉPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)	1 908 906,77	2 243 386,48
+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR H-1) (1)	158 558,65	504 386,10
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	769 271,18	0,00
Total de la section d'investissement (2)	2 837 734,68	2 837 734,68
VOTE	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 841 766,48	2 600 675,60
+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR H-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	241 691,48
Total de la section de fonctionnement (3)	2 841 766,48	2 841 766,48
TOTAL DU BUDGET (4)	5 679 541,06	5 679 501,06

(1) À servir le cas échéant par une ou plusieurs des deux voies de l'autorité compétente, soit par la voie du conseil administratif, soit en cas de refus ou si celle-ci décline la compétence, soit en cas de refus ou si celle-ci décline la compétence.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont détenus par l'établissement dans la mesure où il a été démontré que ces derniers sont nécessaires à l'application de l'article 20 de la loi de finances pour 2023. Ces restes sont utilisés pour assurer la sécurité sociale et la sécurité sociale complémentaire.

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont détenus par l'établissement dans la mesure où il a été démontré que ces derniers sont nécessaires à l'application de l'article 20 de la loi de finances pour 2023. Ces restes sont utilisés pour assurer la sécurité sociale et la sécurité sociale complémentaire.

(2) Total de la section d'investissement - (RAR H-1) + total des écritures reportées + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement - (RAR H-1) + total des écritures reportées + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total des budgets votés de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL PAVISSEURES - BUDGET PRINCIPAL PAVISSEURS - BP - 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES		II	
Nomtre	AUTORISATION DE PROGRAMME (*)	Chapitre(s)	Montant
	L1bEM		
	TOTAL		0,00
	+ AP de dépenses imprévues = (2)		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(*) Il s'agit des AP normales, celles qui sont fixées par la loi pour l'ensemble du budget. Ces dépenses d'AP normales sont également programmées pour l'ensemble des engagements, mais n'ont pas encore été validées.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES -BUDGET PRINCIPAL PANISIERES -BP - 2023

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES AE VOTÉES		II B2
Nom	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)
	Numéro	Montant
	L00036	
	TOTAL	8,00
	– AE de dépense imprévue à (2)	022
		2,00
	TOTAL GÉNÉRAL	0,00

(1) Il s'agit des AE - nouvelles qui sont approuvées par la séance d'acceptation du budget. Ces sommes des AE relatives à des nouveaux engagements budgétaires sont également des AE effectifs. Un total d'AE valides.
(2) Les AE votés pour voter des AE de « dépense imprévue » sont immédiatement à 6,2 % des dépenses effectives énoncées précédemment. Toutes ces sommes des AE sont à nouveau également synthétisées sous les AE engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (=RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	972,60	0,00	0,00	972,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	123 534,06	1 432 105,77	1 432 105,77	1 555 639,83
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	35 049,88	102 751,00	102 751,00	137 800,88
Total des dépenses d'équipement		0,00	159 556,65	1 542 856,77	1 542 856,77	1 702 413,42
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et coties assimilées	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	159 556,65	1 893 906,77	1 893 906,77	2 053 463,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	

TOTAL	0,00	159 556,65	1 908 906,77	1 908 906,77	2 058 463,42	
					+	
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	769 271,16
					=	
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 837 734,58

(1) Voir Annexe pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le préteur pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 relève les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retire, le cas échéant, l'enregistrement des travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une collecte initiale ou espèces au profit d'un service public non personnelisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) RF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre généralisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	154 368,10	339 000,00	339 000,00	493 368,10
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	440 000,00	696 189,00	696 189,00	1 136 189,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	594 368,10	1 085 189,00	1 085 189,00	1 629 557,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	115 811,00	115 811,00	115 811,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (5)	0,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
132	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régio) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	532 936,00	532 936,00	532 936,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	594 368,10	1 568 125,00	1 568 125,00	2 162 493,10

021	Virament de la section de fonctionnement (10)	0,00	621 572,51	621 572,51	621 572,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	53 668,97	53 668,97	53 668,97
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	675 241,48	675 241,48	675 241,48

TOTAL	0,00	594 368,10	2 243 386,48	2 243 386,48	2 837 734,58
+					
R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	2 837 734,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget versé ou équilibré, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	660 241,48
--	-------------------

(1) Voir état 148 pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Huit recettes imputées au chapitre 318.

(4) Sauf 165, 186 et 1649.

(5) En dépenses, le chapitre 22 inclut les travaux d'aménagement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retient, le cas échéant, l'encaissement de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1069 n'est pas un chapitre mais un rubricage du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une cotisation initiale en espèces au profit d'un service public non personnelisé qu'à la carte.

(9) Sauf les opérations pour compte de tiers figurant sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RF 021 ; DF 040 = RF 042 ; RH 040 = DF 042 ; RH 041 = RF 041.

(11) Les comptes 19, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

(12) Suite de l'opération DF 923 + DF 042 - RF 042 ou suite de l'opération R. 021 + RH 010 - 10 000.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, Budget précédent (1)	Restos à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL, (= RAR + vote)
011	Chargés à caractère général (3)	0,00	0,00	633 820,00	633 820,00	633 820,00
012	Chargés de personnel et frais essentiels (3)	0,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00	1 250 205,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	257 805,00	257 805,00	257 805,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'œuvres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00	2 144 330,00
66	Chargés financiers	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	22 195,00
67	Chargés spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 168 525,00	2 168 525,00	2 168 525,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	621 572,51	621 572,51	621 572,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	53 668,97	53 668,97	53 668,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	675 241,48	675 241,48	675 241,48
TOTAL		0,00	0,00	2 841 766,48	2 841 766,48	2 841 766,48
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE						0,00
-						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 841 766,48

(1) Voir état H-8 pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le précédent pour l'exercice N.

(3) Hors décaissements imputés aux chapitres 646 et 612.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 540 = RF 042 ; RI 042 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comités 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le règlement des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour montant, budget précédent (1)	Restos à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (=RAR + vote)
013	Abattements de charges (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. servicos. domaire, ventes diverses	0,00	0,00	135 674,00	135 674,00	135 674,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 125 170,00	1 125 170,00	1 125 170,00
74	Délinations et participations (3)	0,00	0,00	603 339,00	603 339,00	603 339,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00
+					

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	241 691,48
=	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	2 841 766,48
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	660 241,48	Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécutif des recettes réelles de fonctionnement (R) les dépenses réalisées en fonctionnement. Il s'agit à l'envers du remboursement du capital sur celle-ci et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Vu et approuvé par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 022 + RI 021 ; CI 040 + RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; CF 043 + RF 043

(5) Les comptes 70 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 022 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - RI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE - DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaires)	351 050,00	0,00	351 050,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)-(5)	972,60	0,00	972,60
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (19)	8 000,00	0,00	8 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 555 639,83	15 000,00	1 570 639,83
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	137 800,99	0,00	137 800,99
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
29 Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45 Chaptres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	2 053 463,42	15 000,00	2 068 463,42

B 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	769 271,16
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 837 734,58
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	633 820,00	0,00	633 820,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 250 205,00	0,00	1 250 205,00
014 Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / régularisations du RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	257 805,00	0,00	257 805,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	22 195,00	0,00	22 195,00
67 Charges spéculatives (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	53 668,97	53 668,97
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
023 Versant à la section d'investissement	0,00	621 572,51	621 572,51
Dépenses de fonctionnement - Total	2 166 525,00	675 241,48	2 841 766,48

B 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 766,48
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la fiche des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 010.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce état (voir n°4261 et IV-495).

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une délibération au profit d'un service public doté de la souveraineté financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dimensions imputables aux chapitres C16 et C17.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'exploitation versées à l'autre chapitre globalisé regroupe les chapitres 201 et 2024.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 811,00	0,00	115 811,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	575 493,10	0,00	575 493,10
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	1 136 189,00	0,00	1 136 189,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,rép)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		53 568,97	53 568,97
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
31 Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à r/p, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		621 572,51	621 572,51
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 827 493,10	675 241,48	2 502 734,58

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	335 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 837 734,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de l'AM	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, dom. int., ventes diverses	135 674,00		135 674,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	574 892,00		574 892,00
731 Fiscalité locale	1 125 170,00		1 125 170,00
74 Dotations et participations (8)	603 339,00		603 339,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	116 003,00	0,00	116 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Profits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Recette sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 585 075,00	15 000,00	2 600 075,00

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	241 691,48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 766,48

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et aux opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de Service sur cet état (voir le détail en A-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une donation intégrale ou partielle d'un service public dont elle succède à l'autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur les biens affectés.
- (8) Les recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'exploitation versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2013

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour information, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgetaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information, dépenses déjà votées dans le cadre d'une AP	Pour Information, dépenses guidées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								(3 = 1 + 2)
TOTAL	0,00	159 556,65	0,00	1 908 906,77	1 908 906,77	0,00	1 908 906,77	2 068 463,42
010 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Subventions d'équipement versées (8)	100,00	172,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172,60
204 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	123 534,06	0,00	1 432 105,77	1 432 105,77	0,00	1 432 105,77	1 555 639,83
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 204)	0,00	35 048,99	0,00	102 781,03	102 751,00	0,00	102 751,00	137 000,99
Totaux des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	159 556,65	0,00	1 942 906,77	1 942 906,77	0,00	1 942 906,77	1 702 413,42
13 Dotations, fonds déversés et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions et investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Exportations et autres activités (sauf 1268 avec budget) (4)	0,00	3,00	0,00	351 050,00	351 050,00	0,00	351 050,00	351 050,00
18 Cpte de la scat : n°fond (APN régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et cotisations cotisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7220 Dépenses imprévues (toute qd contre AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses finançées	0,00	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	0,00	351 050,00	351 050,00
45 Crédits d'opération pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses totales	0,00	159 556,65	0,00	1 883 906,77	1 883 906,77	0,00	1 883 906,77	2 068 463,42
040 Opérations entre deux secteurs (5) (6)	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
041 Opérations entre établissements (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

Dépôt d'exécution négatif reporté ou annulé (8) 769 274,16

Total des dépenses d'investissement cumulées 2 837 734,59

(1) Voir aussi I.3 pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP concernées par une votation lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives aux nouvelles programmations budgétaires ainsi que celles les AP modifiées ultérieurement.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

- (P) Voir l'ital 8-A-2 pour le détail des opérations d'exploitation.
- (H) Voir l'ital 7-A-3 pour le détail des opérations non courantes de 2023.
- (C) Cf. détailler les charges des opérations d'exploitation (10 040 + 49 042).
- (T) Recours prévisionnel obligatoire soit : Somme chapter 102 (9, chapter 204 à produire dans le nouveau chiffrage).
- (V) Cf. détails sur les charges des opérations d'exploitation (10 041 + 48 043).
- (B) Le secté d'exploitation n'est pas à détailler car il est déjà fait au niveau de l'ensemble des dépenses. Les deux dernières lignes sont donc reportées au chapitre 204 et 205.
- (S) Le chapitre 204 + 205 devient à équivalents versés = total des charges produites par le chapitre 204 et 205.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES						III A
		RECETTES				
Chapitre	Pour l'ensemble, budget précédent (I)	RAR N-1	Prépositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	(I) + (II)
TOTAL	0,00	594 388,18	1 906 386,48	1 906 386,48	2 502 734,56	
043 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 120)	1,00	154 380,18	339 000,00	339 000,00	493 380,18	
15 Emprunts et dettes assimilées (hors 161-18, 185, 186 et 1888 non budgétaires)	1,00	410 000,00	698 159,00	698 159,00	1 118 159,00	
26 Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201 Subventions d'équipement investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (hors 2344)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	594 388,18	1 635 189,00	1 635 189,00	1 629 637,10	
46 Dépenses, fonds d'ores et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	-15 611,00	15 611,00	115 611,00	
38 Autres subventions versées, non l'ordre	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00	
6 Encaisse et dettes non bancaires (16442, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cots de fonction : affectation (pas régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28 Participations et cotisations rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
224 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	197 826,00	197 826,00	197 936,00	
45 Chantiers d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes nettes	0,00	594 388,18	1 233 125,00	1 233 125,00	1 827 483,10	
921 Virement du taux d'auction de financement	5,00	521 572,51	521 572,51	521 572,51	521 572,51	
049 Opérations ordre transf. entre sections (p) (4) / (5)	0,00	53 000,97	53 000,97	53 000,97	53 000,97	
043 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	0,00	575 241,48	675 241,48	675 241,48	675 241,48	
R001 Solde d'exécution consolidé remis au budget préalable (7)						0,00
Attribution au remboursement 1068 (8)						336 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées						2 502 734,56

UF 001 Act - Régler le tableau de budget préalable

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

- (2) Vente d'Air 07/05 contre effet des opérations pour compléter les :
- (3) CT, sollicitation du chantier des opérations d'avenir (Pr 042 + Pr 047)
- (4) Les comptes 15, 20, 31, 41 et 69 peuvent être déduits lorsque le tableau de bord pour le suivi des opérations budgétaires, conformément à l'Opérationnalisation et Reporting des opérations.
- (5) Accès aux documents digitaux en dall'Opéra à partir de 102 (Pr 042) à prendre en compte pour l'analyse.
- (6) CT, Vente d'Air contre des opérations d'avenir (Pr 047 + Pr 041)
- (7) La vente d'Air sur un importé fait le résultat comptable de l'assurance prévisionnelle (sauf si il s'agit d'une réimposition d'un prêt de l'assurance). Le résultat en cas de vente de l'assurance prévisionnelle (apprécier si ce qui comprendrait dans la vente de l'assurance prévisionnelle) est à prendre en compte dans l'analyse.
- (8) La vente d'Air 07/05 peut être confirmée à la fin de l'opération d'assurance d'avenir. Le résultat en fait sera pris en compte dans l'analyse.
- (9) Vente d'Air 07/05 + les sommes d'assurance reçues au cours des périodes globales correspondant à 2023 et 2024.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

b1
b1

Chap. / Art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					N				[I = I + II]
	TOTAL	0,00	159 556,65	0,00	1 968 938,77	1 968 938,77	0,00	1 968 938,77	2 068 483,42
018	ASA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Aménagements imprévus (sauf 204)	0,00	972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972,60
2031	Frais d'afaires	0,00	972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972,60
204	Subventions d'équipement étagées (B)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0 000,00	8 000,00
20421	Préh : Bien mobilier, matériau	0,00	- 0,00	1 068 776,00	9 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 534,08	0,00	1 432 105,77	1 432 105,77	0,00	1 432 105,77	1 555 639,83
2123	Équipement d'entreprises industrielles	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21341	Matériel administratif	0,00	639,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639,60
21548	Autres bâtiments publics	0,00	12 632,80	0,00	95 376,00	95 376,00	0,00	95 376,00	108 302,60
21561	Bâtiments publics	0,00	29 055,80	0,00	34 130,50	34 130,50	0,00	34 130,50	63 986,13
2158	Autres constructions	0,00	49 953,38	0,00	49 953,38	49 953,38	0,00	49 953,38	99 486,51
2161	Réseaux de voie	0,00	27 722,43	0,00	1 064 105,39	1 064 105,39	0,00	1 064 105,39	1 091 977,79
2162	Installations de voie	0,00	3 120,00	0,00	24 471,82	24 471,82	0,00	24 471,82	27 591,82
21634	Éléments d'électrification	0,00	0,00	0,00	17 452,84	17 452,84	0,00	17 452,84	17 452,84
21568	Autre matériel, outillage industriel	0,00	0,00	0,00	14 110,00	14 110,00	0,00	14 110,00	14 110,00
215730	Autre matériel et outilspour voie	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2158	Autres équipements, outils, instruments	0,00	0,00	0,00	8 916,42	8 916,42	0,00	8 916,42	8 948,62
217540	Autres matériels bureaux, mobiliers (mod)	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21538	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
21645	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	81 224,12	81 224,12	0,00	81 224,12	81 224,12
22	Emmobilisations corporelles affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Investissements en cours (sauf 2324)	0,00	35 049,99	0,00	102 751,00	102 751,00	0,00	102 751,00	137 800,98
2313	Généralisations	0,00	35 049,99	0,00	102 751,00	102 751,00	0,00	102 751,00	137 800,98
	Total des opérations d'équivalent (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PANSSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANSSIÈRES - BP + 2023

Chap. / art. (1)	Pour remboursement budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Proposition nouvelle	Vote de l'Assemblée	Pour l'approbation crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								(1) + (2)
Total des dépenses d'équipement	0,00	159 558,65	0,00	1 542 846,77	1 542 846,77	0,00	1 542 846,77	1 702 413,42
10 Dettes diverses et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1620 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00
1641 Emprunts en cours	0,00	0,00	0,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00
165 Dépôts et empruntements temporaires	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
18 Crédit de liaison à l'élection (BAnque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et cotances collectives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
220 Dépenses imprévues (sans le crédit d'impôt API)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financement	0,00	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	0,00	351 050,00	351 050,00
45 Opérations pour compte des tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réécon.	0,00	159 558,65	0,00	1 593 806,77	1 593 806,77	0,00	1 593 806,77	2 053 453,42
640 Opérations de la trésorerie, caisse, échanges (6)	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
642 Opérations sur investissement immobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
643 Charges financières (7)	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21370 Autres biens et services	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
64F Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

(1) Dernière ligne additionnante au plan de comptes

(2) Voir art. 16 pour le remboursement budget précédent

(3) Il s'agit des AP votées par les voix lors de la séance d'adoption du budget. Les votes sont les mêmes que les votes proposés pour l'approbation par l'AP modifiant un ou plusieurs AP existants

(4) Voir art. 16.2.1 pour le total des opérations d'équipement

(5) Il y a au moins de deux fois plus d'opérations pour compte des tiers

(6) Cf. décret n° 2009-1438 du 20 octobre 2009 (dite loi de finances 2010) portant définition des opérations de la trésorerie

(7) Aucune opération sur investissement immobilier n'a été votée (cf. chapitre 21370)

(8) Cf. décret n° 2009-1438 du 20 octobre 2009 (dite loi de finances 2010)

(9) Le chapitre 204 « Subvention d'équipement versées à des tiers » regroupe globalement tous les chapitres 204 et 2094

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoriser les réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Chiffre à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférante à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap./Art. (1)		Pour intérêts, Budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					%	% + (1)
	TOTAL	0,00	594 388,10	1 808 188,48	1 006 186,48	2 592 734,58
0-8	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'équipement (taux 130)	0,00	154 280,10	328 000,00	328 000,00	482 568,10
1321	Subs. non versé Etat, dépt. financiers	0,00	26 877,60	40 000,00	40 000,00	66 617,60
1322	Subs. non versé Régions	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1323	Subs. non versé Départements	0,00	64 250,00	60 000,00	60 000,00	124 250,00
1324	Autres subventions d'équip. non versé	0,00	13 470,40	119 900,00	119 900,00	132 470,40
16	Emprunts et dettes assimilées (taux 203, 206 non budgétaires) (3)	0,00	460 000,00	690 100,00	690 100,00	1 150 100,00
1841	Emprunts en cours	0,00	440 000,00	690 100,00	690 100,00	1 130 100,00
20	Immobilisations financières (taux 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement financées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Autres immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Mobilier, outils et matériels en réservation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (taux 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	594 388,10	1 808 188,48	1 006 186,48	2 592 734,58
10	Dotation, fonds divers et réserves (taux 1000)	0,00	0,00	-16 811,00	-16 811,00	-16 811,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
SI201	Dette en cours en créances	0,00	0,00	3 811,00	3 811,00	3 811,00
136	Autres subventions invest. non versé	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00
1376	Autres fonds non financiers (5)	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00
18	Emprunts et dettes assimilées (10448 160 et 106)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Opérations d'investissement (5a) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et cotisations détachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
326	Produits des entreprises financière (5)	0,00	0,00	197 936,00	197 936,00	197 936,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	197 936,00	197 936,00	197 936,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes nettes		0,00	594 388,10	1 233 126,00	1 233 126,00	1 827 403,10
621	Versement de la section du fonctionnement	0,00	0,00	821 572,51	821 572,51	821 572,51
640	Opérations entre transf. entre sections (6) (7) (6)	0,00	0,00	53 668,97	53 668,97	53 668,97
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00	53 668,97	53 668,97	53 668,97
641	Opérations permanentes (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'autre		0,00	0,00	575 241,48	575 241,48	675 241,48

(1) Detraire les articles suivis conformément au plan de comptes

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

- (2) Voir note : Exercice continu du budget précédent.
- (3) Sect 105, art 16 et 16442.
- (4) Financement dévolus aux cotisations à l'assurance et fonds de retraite à titre imminent.
- (5) Voir l'annexe V-B pour la détail des opérations pour exercice 2022.
- (6) Cf. section sur les nouvelles opérations d'ordre (BP 042 + BP 043).
- (7) Voir l'annexe 1b, 21, 29, 40 et 49 concernant l'application de l'ordre pour le régime des pensions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
- (8) Autres prélevés budgétaires ne concernant pas l'ordre 042 (cf. chapitre 024 : apports à des créances d'immobilisations).
- (9) Cf. détails sur les chapitres des opérations d'ordre (BP 041 + BP 043).
- (10) Le chapitre 024 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre à plusieurs regroupes illes comptes 226 et 2274.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'autorité sur les AE lors de la chancery budgétaire (2)	Proposition nouvelles	Vote de l'autorité	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II				III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 841 766,46	2 841 766,46	0,00	2 841 766,46	2 841 766,46
9-1	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	633 920,00	633 920,00	0,00	633 920,00	633 920,00
D12	Charges de personnel et frais professionnels (3)	0,00	0,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00
014	Achat/vente de produits	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
016	ASA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Hébergements et RSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6500) (3)	0,00	0,00	0,00	257 805,00	257 805,00	0,00	257 805,00	257 805,00
858E	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00
06	Chargés financiers	0,00	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	0,00	22 195,00	22 195,00
67	Chargés spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dépenses aux provisions, échéanciers (annuitaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (bord de cadre de l'AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses budgétaires		0,00	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	0,00	22 195,00	22 195,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00
629	Virement à la section d'aménagement	0,00	0,00	0,00	621 572,51	621 572,51	0,00	621 572,51	621 572,51
042	Opérations entre deux sections (4)	0,00	0,00	0,00	53 666,67	53 666,67	0,00	53 666,67	53 666,67
043	Cessions entre établissements de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	675 241,48	675 241,48	0,00	675 241,48	675 241,48
								D002 Résumé reporté ou anticipé (5)	0,00
								Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 841 766,48

(1) Pour les AE qui n'ont pas été déclarées au budget précédent.
(2) Il s'agit des AE bénéficiant d'un statut distinctif de service public décentralisé. Cela concerne les AE relevant d'activités d'ingénierie et de placement très largement les AE mentionnées ci-dessous.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

(1) Hors dépendances et dépenses 04 et 05
(2) Les dépenses dégagées dans le détail des chapitres d'investissement sont pour la plupart dégagées dans le budget prévisionnel, conformément aux critères de régularisation établis par l'ordre du jour administratif et les règles articulées dans ce budget.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							III B
Chap.	Libellé	RECETTES		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée N = 1 + B	Total (RAR N-1 + Vote) N = 1 + B	
		Pour mémoire, budget antécédent (1)	RAR N-1				
	TOTAL	0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00	
C13	Action sociale de l'Etat (2)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
C16	AFA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Q17	RSA / Abégement saisonnier du RCM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Droits, services, dommages, ventes diverses	0,00	0,00	135 074,00	135 074,00	135 074,00	
73	Impôts et taxes (au delà 731)	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 125 770,00	1 125 770,00	1 125 770,00	
74	Dotations et prédisponsoires (2)	0,00	0,00	603 338,00	603 338,00	603 338,00	
75	Autres mouvements du gestion courante (2)	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00	
Total des recettes de gestion des statuts		0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00	
76	Prélevements locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits Spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Rapatriement, cérémonies, prov. (mini-budgetaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes totales		0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00	
Total des recettes nettes		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00	
642	Opérations entre numériques sections (3; 4; 5)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
643	Opérations entre numériques de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
RAR N-1 Recette fonctionnement cumulée (7)							2 611 094,45
Total des recettes de fonctionnement cumulées							2 611 094,45

- (1) Voir fil 540 550 41 (version du budget précédent)
- (2) Non recouvrables au bout de 600 à 900
- (3) C'est à dire les dépenses non opérationnelles dont le RAR N-1 + RAR N-2
- (4) Les sommes figurant dans le tableau sont relatives à sole pour le régime des cotisations brutes, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- (5) Autocorrélation budgétaire datant du mois de juillet 2022 (cf. chapitre 070 + prochaine version définitive).
- (6) Opérations destinées à réduire les opérations par transfert de fonds ou en opérations de stockage dans le cadre d'un investissement patrimonial.
- (7) Il s'agit en effet de l'ajustement des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif), à moins de quelques décalages.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								III B1	
Chap. Part. (1)	Libellé	Pour déroger au budget préalable (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II				III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 841 786,48	2 841 786,48	0,00	2 841 786,48	2 841 786,48
011	Chargos à caractère général (4)	0,00	0,00	633 820,00	633 820,00	0,00	633 820,00	633 820,00	633 820,00
60412	Achat de prestations de services	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60611	Ent. et assur. risques	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Enseigne - Encadrements	0,00	0,00	81 500,00	81 500,00	0,00	81 500,00	81 500,00	81 500,00
60621	Consommables	0,00	0,00	73 300,00	73 300,00	0,00	73 300,00	73 300,00	73 300,00
60622	Carburants	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60624	Produit de nettoyement	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de pré-equipement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de volée	0,00	0,00	18 300,00	18 300,00	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
60636	Habillage et dégagement du travail	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
5064	Fournitures administratives	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
5065	Livres, éq., cass. (Biblio, Mésal.)	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
60688	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6057	Fournitures médicales	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
60635	Autres matériels et fournitures	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6111	Coûts de prestations de services	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
61051	Méthodes et procédures	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00	7 300,00
61056	Autres	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
6114	Chargos locatifs et de copropriété	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
61621	Entretien terrains	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
616221	Entretien, rénovation historique publique	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
616228	Entretien, réparation, rénovation hôtelière	0,00	0,00	750,00	750,00	0,00	750,00	750,00	750,00
615211	Entretien, réparation voitures	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
615222	Entretien, réparation réseaux	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien, réparation routes	0,00	0,00	10 350,00	10 350,00	0,00	10 350,00	10 350,00	10 350,00
61558	Entretien, réparation batis modèles	0,00	0,00	12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
6158	Visages services	0,00	0,00	34 250,00	34 250,00	0,00	34 250,00	34 250,00	34 250,00
6151	Mobilier	0,00	0,00	36 550,00	36 550,00	0,00	36 550,00	36 550,00	36 550,00
6162	Documentation générale et technique	0,00	0,00	2 470,00	2 470,00	0,00	2 470,00	2 470,00	2 470,00
6181	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

Chap./Art. (1)	Libellé	Pour mémoire: budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de recouvrement sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'ensemble	Pour information: Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information: Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									II = I + II
6258	Autres frais divers	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6259	Indemnités des compétence et négociations	0,00	0,00	0,00,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
62261	Honoraires incertitude et puériculture	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires: conseil	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6231	Annonces et publications	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
5202	Frais et dépendances	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
8203	Folies et expéditions	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6235	Coéquipes et imprimeries	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6238	Davies	0,00	0,00	0 450,00	0 450,00	0,00	0 450,00	0 450,00	0 450,00
8247	Transports collectifs	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6551	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'hébergement	0,00	0,00	3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6264	Concours divers (collaboration)	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00	0,00	4 050,00	4 050,00	4 050,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
912	Charges de personnel et trans mettre (4) (5)	0,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00	1 250 205,00
6216	Autre personnel indirect	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Collations versées au FIN.DC	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6338	Collations CHPT et CDE/PTL	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
64111	Rémunérations principales (honoraires)	0,00	0,00	830 000,00	830 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
64137	Rémunerations	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
64132	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64117	Rémunerations des appartenants	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
6457	Collations à l'U.R.S.S.U.T.	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
6459	Collations aux caisses d'épargne	0,00	0,00	181 000,00	181 000,00	0,00	181 000,00	181 000,00	181 000,00
6464	Collations aux A.S.E. E.D.I.C	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6455	Collations pour assurance du personnel	0,00	0,00	49 805,00	49 805,00	0,00	49 805,00	49 805,00	49 805,00
64681	Versement au FIN.DC en paiement familial	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6457	Coll. versées dans le rapport budget	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6458	Coll. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6476	Medicine du travail , pharmacie	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
914	Alimentations et boissons	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7331111	Engrang. TPE/KS /journs ap culteur	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00

BUDGET PRINCIPAL PAMISIERES - BUDGET PRINCIPAL PAMISIERES - BP - 2023

Chap / Art. (1)	Libellé	Pourcentage budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
4391112	Dégriv. aux hôte / logements végétal	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
016	APR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion équipement (sauf le 6563) (4)	0,00	0,00	0,00	267 805,00	267 805,00	0,00	267 805,00	267 805,00
653**	Acquérances de biens	0,00	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
65313	Coûts d'exploit.	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
65315	Formation	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
653172	Coûts Aides Financier location fa meublé	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
65411	Créditées étrangères au non-membre	0,00	0,00	60,00	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
65533	Serv. d'ordre à	0,00	0,00	87 906,00	87 906,00	0,00	87 906,00	87 906,00	87 906,00
65538	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
65601	Organisation du regroupement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
657162	Subv. fondation personnes d'int érêt	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65748	Subv./contribution personnes d'int érêt	0,00	0,00	51 100,00	51 100,00	0,00	51 100,00	51 100,00	51 100,00
65823	Déficit BA à partiel invest. et développ.	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65800	Autres	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65806	Frais fonctionnement des groupes d'éch.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00
56	Chargés "restantes"	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	0,00	22 195,00	22 195,00	22 195,00
651**	Intérêts régla. à l'échéance	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
65115	Intérêts comptabilisés et de dépôt	0,00	0,00	695,00	695,00	0,00	695,00	695,00	695,00
65838	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Chargés spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86	Déficitaires aux cotisations, abondances (sauf budgetaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	0,00	22 195,00	22 195,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00
923	Mouvement à la section d'amortissement	0,00	0,00	621 572,51	621 572,51	0,00	621 572,51	621 572,51	621 572,51

BUDGET PRINCIPAL PARISIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PARISIÈRES - BP - 2023

Chap. Nat. (II)	LIBELLÉ	Pour mémoriser budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (II)	Pour Information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
042	Opérations entre usages, entre sociétés (C) (7) (6)	0,00	63 666,97	63 666,97	57 062,97	57 062,97	0,00	63 666,97	63 666,97
6611	Dif. entre finan. incorporelles	0,00	63 666,97	63 666,97	63 666,97	63 666,97	0,00	63 666,97	63 666,97
643	Conventions entre intérêts du Et secteur (7) (9)	0,00	63 666,97	63 666,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	63 666,97	63 666,97	57 062,97	57 062,97	0,00	63 666,97	63 666,97

Détail du calcul des ICNE au compte 86112 (10)

Montant des ICNL de l'exercice	0,00
Montant des ICNL de l'exercice N-1	0,00
Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Dépenses d'ordre déclarées conformément au plan de comptes.

(2) Voir Nat 10 pour les modalités budget préalable.

(3) Il s'agit des AE nécessaires qui sont votées sur la séance d'adoption du budget. Cela exclut les AE relatives à de nouveaux engagements qui peuvent être établis dans le cadre d'un autre budget CAD constant.

(4) Hors dépenses réalisées aux chapitres 042 et 043.

(5) Les dépenses d'ordre personnel sont assimilées aux dépenses d'acquérances.

(6) Les dépenses d'ordre personnel sont à ce stade prévues dans le cadre budgétaire, conformément aux instructions réglementaires édictées.

(7) Cf. délibération des chapitres des opérations d'ordre (par 042 et 043, par 043 à 06 043).

(8) Ainsi que prévoit l'ordonnance n° 2019-127 du 27 juillet 2019 « relative aux cessions d'immobilisations ».

(9) Chapitre destiné à recenser les opérations permanentes (OP) ou opérations de titrisation rapportées à la fonction inventaire et marché.

(10) Et si le montant des ICNE de l'exercice est négatif ou n'atteint pas l'ordre de 10000, le montant du compte 86112 sera négatif.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art (1)	Libellé	Pour information, budget précédent (2)	RAR N-1	Prépositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) N = I + II
TOTAL						
013	Admistrations de charges (3)	0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00
64*9	Rimborsements indemnités personnel	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / régularisations du RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. Services, denrées, ventes diverses	0,00	0,00	135 674,00	135 674,00	135 674,00
70311	Généraux communes (produit nul)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Prod. occupation dom. pris en	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7034	Plage, droits passage, passage, mariage	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7052	Reparations services à caractère social	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7058	Reparations services à caractère social	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Taxes, services pour locataires et emeutes	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
706328	Autres	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
706411	Mise à disposition BArdigle	0,00	0,00	17 109,00	17 109,00	17 109,00
20672	Hausse taxes par la GFP du maîtrayement	0,00	0,00	2 585,00	2 585,00	2 585,00
20676	Hausse taxes par la GFP du maîtrayement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
72	Impôts et taxes (suite 731)	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
731	Foncier local	0,00	0,00	1 125 170,00	1 125 170,00	1 125 170,00
73111	Impôts divers locaux	0,00	0,00	978 370,00	978 370,00	978 370,00
73123	Taxe com. add. droit d'usage pub. foncier	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73141	Taux sur la consu. finale d'électricité	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
73154	Droits de pêche	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73174	Taxe sociale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	350,00	350,00	350,00
73180	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74	Dotations et contributions (3)	0,00	0,00	603 339,00	603 339,00	603 339,00
74111	Dettes forfaitaire des communes	0,00	0,00	244 214,00	244 214,00	244 214,00
741121	OSR des communes	0,00	0,00	84 432,00	84 432,00	84 432,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
741	=CTVA	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres prépositions Etat	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7473	Participation GFP collectivités	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74751	Participation GFP éta collectivités	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
747818	Autres	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74833	Etu-Chagnon/consommation taxes foncières	0,00	0,00	176 533,00	176 533,00	176 533,00
75	Autres prestations gestion exercice (3)	0,00	0,00	116 020,00	116 000,00	116 000,00
752	Rentes des minettes	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

Chap / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, Budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (RAR N-1 + Vote) N = I + J)	Total (RAR N-1 + Vote) N = I + J)
75888	Autres	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Totale des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 585 075,80	2 585 075,80	2 585 075,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits sondages (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort. dépréciation, prov. (hors budget prévisionnel) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	2 585 075,80	2 585 075,80	2 585 075,80
642	Opérations entre budget entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
722	Amortisations et dépréciations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations entre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfisées » (compte 73121) (8)

Montant total	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE en exercice	0,00
Montant des ICNE en solde N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Dépêche des articles, arrêtés conformément au plan de rangement.

(2) Voir détail du point 10 concernant le budget précédent.

(3) Hors recettes imputées au résultat N-10 et N-11

(4) Cf. décret n° 2014-1244 du 29 juillet 2014 relatif à la taxe sur les émissions de gaz à effet de serre.

(5) Autre prévision budgétaire en ordre fini au titre des articles 775 et 776 et, lorsque 0,00 = rendu des meilleures estimations possibles.

(6) Les comptes 74 peuvent également être détaillés au niveau des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) De manière à assurer à toutes les collectivités, telles que les opérations de dépôt, un niveau de service à un niveau de performance amélioré.

(8) Détail à rétablir le paiement de la partie non déclarée sur le titre.

(9) Si le montant des ICNE en solde est négatif au moment de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET PRINCIPAL PAMISIERES - BUDGET PRINCIPAL, PAMISIERES - BP - 2023

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
B1.2**

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 168)

Nature (Nom du créancier, nom de la partie de créance)	Désignation générale ou code du filtre	Date de l'échéance	Date de remboursement (E)	Date de première rembourse- ment	Montant (F)	Type de date d'échéance (T)	Index (I)	Taux annuel		Devise	Péri- odicité des remboursements (P)	Produit financier associé (P)	Valeur battue (V)	Capa- gnerie d'actif (C)
								Nombre de rembo- rtements (N)	Taux accru(s)					
164 Empreinte obligataire (Total)					0,00									
164 Banques ayant des actifs financiers (Total)					4 432 814,36									
164 1 Emprunteur (Total)					4 432 814,36									
2080155	CREDIT LOCAL DE PARIS	2012-12-20	2012-12-20	2012-12-20	788 162,17	V		4,60	4,60		T	C		A-1
028795001	CAISSE D'ÉPARGNE DE MARSEILLE	2007-12-14	2008-02-08	2008-02-08	767 302,52	F		4,40	4,40		T	C		A-1
78933	CGCASS CREDIT AGRICOLE LORRAINE	2008-02-08	2008-02-08	2008-02-08	300 000,00	F		4,20	4,20		T	C		A-1
21086670325	CRÉDIT D'AGENCE L'ORNE	2009-01-01	2010-06-01	2010-06-01	22 445,43	I		4,80	4,80		T	C		A-1
3015651	CRÉDIT D'AGENCE L'ORNE	2009-01-01	2010-06-01	2010-06-01	108 000,00	F		3,60	3,60		T	C		A-1
4597434255202	CRÉDIT HABITAT-TOULOUSE	2018-07-01	2018-09-01	2018-09-01	150 000,00	F		6,60	6,60		T	P		A-1
584362	CRÉDIT HABITAT-TOULOUSE	2018-07-01	2018-11-20	2018-11-20	100 000,00	F		6,60	6,60		T	P		A-1
57-143	CRÉDIT HABITAT-HAUTE LOIRE	2020-01-01	2021-06-20	2021-06-20	800 000,00	F		3,40	3,40		T	P		A-1
0286052	CRÉDIT CRÉPUSCULE	2018-08-29	2018-09-16	2018-09-16	200 000,00	V		1,10	1,10		T	P		A-1
0076112	CAISSE D'ÉPARGNE PHOENIX	2017-04-04	2017-05-07	2017-05-07	300 000,00	I		1,60	1,60		T	P		A-1
14324	CRÉDIT LOIRE HAUTE LOIRE	2014-07-15	2015-01-15	2015-01-15	100 000,00	I		2,80	2,80		T	C		A-1
45437400002216814	CRÉDIT LOIRE HAUTE LOIRE	2021-05-18	2025-05-18	2025-05-18	300 000,00	F		5,50	5,50		T	P		A-1
1642 Emprunt en cours d'exécution					0,00									
16441 Emprunts à échéance dans ordre de fréquence (Total)					0,00									
165 Capital et résultat net non régulé (Total)					0,00									

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL, PANISIERES - BP - 2023

Nature d'un élément (peut indiquer le numéro de code)	Description détaillée du chef de l'El.	Date de signature	Date d'annulation du versement (si applicable)	Date du premier versement	Montant (D)	Prévisions et actualisés (Taux annuel de 5%)		Taux moyen	Date	Péri- odicité des remboursements	Prof. d'assur- emment	Possibilité de appro- priement partiel	Cate- gorie (D)
						Type de vers- sem- ent (D)	Index (D)						
162 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (BP/AC)				2023-01-01	8.00	BP/AC	1.00						
163 Autres fonds des m. titres (BP/AC)				2023-01-01	0.00	BP/AC	1.00						
170 Revenus au compte courant du trésor (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
171 Dotations M. titres (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
174 Salaires annuels liquides et prélevés (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
180 Autres recettes et dépenses (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
190 Charges et dépenses (BP/AC)				2023-01-01	2.00	BP/AC	1.00						
191 Autres dépenses (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
192 Bon à moyen terme équivalents dotés					0.00	BP/AC	1.00						
193 Autres dotés (BP/AC)					0.00	BP/AC	1.00						
Total général					4 412 613.54	BP/AC	1.00						

(1) Si un emprunt donne des conditions particulières, indiquer en tête de la période de mobilisation.

(2) Normal, moins fort que normal.

(3) Type de taux (BP/AC) = (taux d'intérêt + taux d'inflation simple) / 2, calculé à mi-année ou sur une période qui n'est pas nécessairement identique avec la simple annuité d'un taux réel (à l'échelle d'une tranche temporelle en point de pourcentage).

(4) Mobilisation en cours pour échéances (au moins 3 mois).

(5) Mobilisation en cours à l'échéance immédiate.

(6) Mobilisation à long terme (au moins 5 ans).

(7) Mobilisation à moyen terme (au moins 10 ans).

(8) Mobilisation à court terme (moins de 1 an).

(9) Capitalisation d'éléments équivalents. Il peut également être proposé. Pour les titres X pour autres à prendre.

(10) Capitalisation d'éléments équivalents. Il peut également être proposé. Pour les titres X pour autres à prendre.

BUDGET PRINCIPAL PANASSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANASSIERES - BP - 2023

**IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV
B1.2**

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de cachet)	Catégorie d'opérations comme énoncée dans la capitulation de la DEP (11)	Montant (en euros)	Catégorie d'opérations comme énoncée dans la capitulation de la DEP (12)	Capital initial au 01/01/23 (13)	Date(s) échéance (en an(s)) (14)	Type de dette (15)	Année(s) d'échéance (16)	Etat de la dette au 31/12/23			
								Capital	Charges d'exploitation (17)	Intérêts perçus (ou versés) (18)	SCPI de l'entreprise
166 Dettes et obligations (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts et capitaux des établissements financiers (Total)		0,00		1 219 482,86				1 219 482,86	14 214,33	0,00	0,00
1641 - emprunts sur fonds propres		0,00		1 219 482,86				1 219 482,86	14 214,33	0,00	0,00
201000		0,00	A-1	58 575,63	0,07			0,00	44 762,38	1 647,67	0,00
202000		0,00	A-1	47 561,06	1,00			0,00	37 667,96	217,36	0,00
203000		0,00	A-1	4 042,01	0,00			0,00	3 697,91	240,06	0,00
205000		0,00	A-1	7 043,40	1,00			0,00	5 602,48	215,74	0,00
211000		0,00	A-1	55 017,41	2,20			0,00	39 767,36	1 387,29	0,00
213000		0,00	A-1	26 293,12	0,00			0,00	14 881,47	90,94	0,00
250343		0,00	A-1	26 000,00	0,00			0,00	26 000,00	55,55	0,00
267143		0,00	A-1	43 221,13	0,00			0,00	43 221,13	198,35	0,00
2744052		0,00	A-1	77 760,81	1,00			0,00	20 401,61	105,38	0,00
2801012		0,00	A-1	19 647,75	0,00			0,00	10 795,16	1 236,24	0,00
314124		0,00	A-1	30 096,71	1,00			0,00	33 333,32	1 200,13	0,00
410330000002718034		0,00	A-1	216 478,24	0,00			0,00	29 472,26	1 823,13	0,00
1661 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16411 Emprunts et obligations étrangers ou équivalents de l'étranger (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et dépôts administratifs (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Degré de vulnérabilité au risque de liquidation des biens (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
171 Autres immobilisations de l'exploitation		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
182 Emprunts aux établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
183 Dettes pour l'IMP et les IR (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
186 Dettes autres créances acquises financières		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PÂTISSERIES - BUDGET PRINCIPAL PÂTISSERIES -BP - 2023

Nature d'ouvrage (type, ou quel le numéro de compte)	Cap initial BNC (1)	Montant consent.	Catégorie d'ouvrage après émission d'ordre (2)	Capital reçu et au solde	Capitalisation (3)			Type de mouvement (4)	Index (5)	Montant de l'ordre émis à la date de verse- ment (6)	Capital	Chargement NBI (7)	Intérêts perçus de l'ordre émis (8)	Total de l'ordre
					Date d'émission (9)	Type de mouve- ment (10)	Index (11)							
100 Achat d'articles créées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
100 Emprunts et dettes assimilées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
100 Avances et avances (10)	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1000 Achat d'articles négociables (10)	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1000 Capital social (10)	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	0,00	0,00	0,00	0,00							153 206,95	14 245,75	0,00	0,00

(1) Capital et des emprunts acceptés à la date de l'émission. Il peut faire apparaître la remise en fonds de capital de la dette prioritaire si l'émission correspond au remboursement anticipé.

(4) Type d'ordre émis et date de l'émission. Il convient de consulter le tableau de types des opérations et leurs dates.

(5) Capitalisation. Exemple: 100% de l'actif total des sociétés avec le taux de capital NBI 1000/1000 soit 100% soit 100% sur les parts émises.

(7) Type de capital NBI accepté par la convention d'émission. Il convient de consulter le tableau de types des opérations et leurs dates.

(10) Indication du type d'ordre émis au 01/01/2023, sans distinction de nature.

(11) Type de capital NBI accepté à la date de l'émission. Pour les emprunts à date variable, indiquer le taux au 01/01/2023 sans distinction.

(12) Montant total des ordres émis et datés de l'émission jusqu'à la date de l'émission. Il convient de consulter le tableau d'émission pour les dates de l'émission.

(13) Indique les émissions immobilières réalisées au cours de l'année dans les deux dernières années.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX											B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunt versé par structure de taux selon le risque le plus élevé d'un échéancier fixe (ou court) ou variable (1)	Organisme public ou établissement (2)	Montant (3)	Capital restant à verser (4)	Taux d'intérêt (5)	Durée du crédit (6)	Dates des périodes versées (7)	Taux minimal (8)	Taux maximal (9)	Capital versé (10)	Taux moyen de versement déclaré (11)	Montant de la date de versement du budget (12)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (13)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (14)	% par type de taux entre le capital versé (15)
Emprunt de taux fixe variable (optionnelle et/ou en recouvrement)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Sans intérêts (B)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Options d'échange (D)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 100 ou multiplicateur jusqu'à 1 cap (F)														
TOTAL (G)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 500 (H)														
TOTAL (I)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 1 000 (J)														
TOTAL (K)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de taux fixes (L)														
TOTAL (M)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer les emprunts selon le type de risques au sens de la R.A.F. (pour le cas d'option de taux fixe ou court) ou selon le risque le plus élevé lorsque la date de versement du crédit est antérieure au début de la période d'observation.

(2) Nom et prénom de l'organisme public ou établissement ayant contracté la dette.

(3) Date de la date de versement déclarée dans le budget.

(4) Montant de la dette contractée au cours de l'année 2022, hors intérêts et taxes, à la date de versement déclarée dans le budget.

(5) Taux moyen de versement déclaré dans le budget.

(6) Durée moyenne de versement déclarée dans le budget.

(7) Dates des périodes versées au cours de l'année 2022.

(8) Taux minimal de versement déclaré dans le budget.

(9) Taux maximal de versement déclaré dans le budget.

(10) Capital versé au cours de l'année 2022.

(11) Taux moyen de versement déclaré dans le budget.

(12) Montant de la date de versement déclarée dans le budget.

(13) Intérêts à payer au cours de l'année 2022.

(14) Intérêts à percevoir au cours de l'année 2022.

(15) % par type de taux entre le capital versé.

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice risque/taux	(1) Taux variable simple : charge de portefeuille contre tout variable ou fixe mais pas de charge de portefeuille contre tout variable ou fixe dans un sous-groupe.	(2) Montant investis	(3) Nombre d'entreprises dans le portefeuille	(4) Indice horizons et taux de remboursement pour les deux périodes basées sur la date d'échéance	(5) Ecart d'indice hors zone euro	(6) Autres notes
(A) Taux fixe simple : tout variable simple : charge de portefeuille contre tout variable ou fixe mais pas de charge de portefeuille contre tout variable ou fixe dans un sous-groupe.	Nombre de produits	72	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	1 219 653,49	200	0,00	0,00	
(B) Marché à moyen/long terme de titres	Nombre de produits	6	6	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	5,00	5,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (précision)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplication (sous-groupe A - capitalisation jusqu'à 6 mois)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplication (sous-groupe B)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de titrificat.	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant investis	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Date arrêt au résultat : le 30/06/2023 après confirmation des données détaillées.

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

IV – ANNEXES		IV			
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6			
B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'échéance (2)	Dette en capital au 1/10/23	Annuité à verser au cours de l'exercice	Bénéfice (3)	Det.
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité des finances du deuxième	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité des finances et régulation publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total paiement d'obligations obligatoires (ex : dette d'ordre publicitaire des préfectures)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des dettes dont le caractère publicitaire ou administratif peut entraîner l'imposition au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant l'assumption de charge.

(2) La dette en capital à l'échéance correspond à la date de clôture chargée au bilan.

(3) Il s'agit des intérêts due au titre du capital dans la comptabilité d'ordre publicitaire des préfectures et déclarés devant le greffe du conseil d'administration à l'origine.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues d'engagements judiciaires pris autrement que ceux destinés à financer le prêt ou charge d'un emprunt)

BUDGET PRINCIPAL PASSAGERES - BUDGET PRINCIPAL PASSAGERES - BP - 2023

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.1
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS				
Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/23	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts parcellaires (1)	0,00	0,00	0,00
8019	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Souscription à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés	0,00	0,00	0,00
	Marchés de placement (4)	0,00	0,00	0,30
	Au profit d'organismes publics (5)	0,00	0,00	0,30
	Au profit d'organismes privés (6)	0,00	0,00	0,30
	Dans le cadre d'une délégation de service public (7)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (8)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compter du 01/01/23 et au 01/01/23.
- (2) A compter du 01/01/23 et au 01/01/23.
- (3) A compter du 01/01/23 et au 01/01/23.
- (4) A compter du 01/01/23 et au 01/01/23.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - EP - 2023

IV - ANNEXES												IV	
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN												B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation ou identifiant	Année où application et profil d'engagement de l'EP (exercice)		Objet de l'emprunt (MNA)	Organisme partenaire ou client de l'EP	Montant initial	Capital restant due au 31/12/21	Durée initiale	Préfecture des Yvelines	Taux initial			Taux finalisé du budget (B)			Génération d'impôts (D)	Indicateur d'endettement pour le financement	Année où application et profil de l'emprunt
	Année	Profilt							taux (1)	taux (2)	taux (3)	taux (4)	taux (5)				
Total des engagements contractés par des opérations de l'EP (hors logement social)					0,00	4 08	12	Yvelines									
Total des engagements contractés par des opérations de l'EP (hors logement social)					0,00	3,20	12	Yvelines									
Total des engagements contractés par des opérations de l'EP (hors logement social)					0,00	0,00	12	Yvelines									
TOTAL GENERAL					0,00	0,00	12	Yvelines									

(1) Indiquez C pour emprunt garanti, P pour emprunt non garanti, R pour RIS, A pour assurance maladie.

(2) Indiquer la périodicité des versements : A = annuelle, B = bimestrielle, T = trimestrielle, X = autre.

(3) Type de MNA : FNAF (Fonds National de l'Aménagement du territoire), C : complément à l'indemnité journalière, I : indemnité journalière, G : indemnité journalière et indemnité de fonctionnement.

(4) Indiquer la type d'investissement : C (RBOA), A (RBA).

(5) Indiquer le type de dette : Vite comptabilisée.

(6) Taux finalisé du budget comptabilisé.

(7) Taux finalisé du budget comptabilisé. Il faut vérifier que ce taux soit le même que le taux de l'EP dans le budget.

(8) Catégorie d'impôt : Iva (impôt sur la vente de marchandises et de services) ou ISFA (impôt sur les sociétés).

(9) Indiquer le montant d'impôt de l'impôt de l'impôt sur les sociétés (ISFA) ou l'impôt sur la vente de marchandises et de services (Iva).

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

		IV - ANNEXES			IV		
		ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9		
		B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EXPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Employé titulaire au titre de l'enseignement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif 2 ^{me} classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	2,00	14,00	10,00	0,00	13,00
Adjoint technique 2 ^{me} classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2 ^{me} classe Très	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2 ^{me} classe Très C	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal du 2 ^{me} classe	C	1,00	0,00	1,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique fonctionnel	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien fonctionnel	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATEM principal 1 ^{re} classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATEM adjointe 2 ^{me} classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du pair niveau 2 ^{me} classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du conservatoire 2 ^{me} classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Délégué Conférencier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - DP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIÈRE SAPERIERS-POMPIERS (5)	(a) + (b) + (c) + (d) + (e) + (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (1) (6)	(g) + (h) + (i) + (j) + (k) + (l)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		19,00	4,60	23,60	22,60	0,00	22,60

(b) Les grades ou emplois sont dirigés conformément à la circulaire n° 1823, du 19 mai 2020 (b), 21 juillet 1993 : les emplois fonctionnels sont également considérés dans le tableau d'effectif.

(c) Catégorie A-B-C

(d) Chaque budgetaire estime par les méthodes de l'Office des Emplois permanents à temps complet et non complété pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de deux quarts de temps permanent en EPTP (environ 1440 heures).

(e) Emplois à temps plein dont les agents (b + c). Ils décompte en deux groupes : titulaires des agents, renversé par leur temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

1 EPTP = effectif moyen trimestriel de temps de travail (titulaires des agents)

Effectif moyen annuel : (effectif de temps de travail / 12 mois) multiplié par 12 mois = 111 EPTP. Un agent à temps partiel à 80% effectif de travail = 88,8 EPTP. Un agent à temps partiel à 50% effectif de travail = 55,5 EPTP.

(f) Effectif moyen annuel : (effectif de temps de travail / 12 mois) multiplié par 12 mois = 100 EPTP (moyenne de l'effectif à temps partiel à 80% et à temps partiel à 50%) = 75 EPTP.

(g) Emplois dont les agents ne correspondent pas au tableau d'emploi précédent

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES -BP - 2023

IV - ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9

D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATÉGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3) Euro	CONTRAT	
				Fonctionnement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)			0,00		
Adjoint(e) technique territorial	C	ADM	0	332-23-1*	A Périmètre et CLSH
Assistante maternale	B	ADM	0	332-23-1*	A Accès périscolaires
Assistante maternelle	B	ADM	0	332-23-1*	A Centre de loisirs
TOTAL GENERAL			0,00		

RÉFÉRENCES DU BUDGET:

BP SOC/CPT/ADM - Adjoint(e):
 CPTC - Formation
 CPTI - Animation / Accompagnement scolaire
 CPTB - Accompagnante
 CPTA - Accompagnante
 CPTC - Accompagnante
 CPTA - Accompagnante
 CPTB - Accompagnante
 CPTA - Accompagnante
 CPTB - Accompagnante
 CPTA - Accompagnante
 CPTB - Accompagnante

GRANDEURS/ETATMENTS: Résultat à la fin novembre (7/2023), à l'issue d'un état de fonction pour lequel une analyse des évolutions est donnée dans les annexes de la présentation de la situation au 1er janvier.

HISTORIQUE : Mise en place (date générale de la fonction publique) : 07/1993.

BP/CONTRAT : BP/CONTRAT (date générale de la fonction publique) : 07/1993.
 332-23-1 : Accordéons-tenu pour une durée d'un an, sujet au renouvellement annuel.

332-23-1 : Accordéons-tenu pour une durée d'un an, sujet au renouvellement annuel.

332-23-1 : Contrat de préfixe pour une durée indéfinie sur un «il». Les deux parties sont autorisées à faire partie du régime de sécurité sociale.

332-23-1 : Remplacement immédiat pour une durée indéfinie, à temps partiel, indéterminé.

332-23-1 : Vocation temporaire d'un travail.

332-23-1 : Accordéons-tenu d'une fonction publique territoriale pour une période déterminée.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée par un décret.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an à laquelle il peut être renouvelé.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

332-23-1 : Accordéons-tenu de fonction publique territoriale pour une période déterminée d'un an.

A : Autre

(6) Indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (DDD) ou d'un contrat à durée indéfinie (CDI). Les contrats particuliers devront être indiqués à A/Individus et A/Contrat d'un agent(e) dans le tableau (au moins une ligne).

(7) Dispersion ou répartition par secteur de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires sont attribués aux 10 catégories des articles 332-0, 332-10, 332-14, 332-01 du CGPF, dont seuls les agents en voie d'obtention d'un contrat à durée indéfinie pris sur le fondement des articles 332-0, 332-10 et 332-14 du CGPF.

(8) Dispersion en secteur et niveau de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires sont attribués aux 10 catégories des articles 332-0, 332-14 et 332-12.

(9) Agents titulaires dans les fonctions publiques territoriales, il convient de renseigner le poste et la nature de leur fonction (ex : administratif, administratif-technique).

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	351 000,00	I 351 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	351 000,00	351 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	351 000,00	351 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10..	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restos à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	351 000,00	159 556,65	769 271,16	1 279 827,81

(1) Détails des dépenses budgétaires pour acte du conformément ou par décompte.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de report au budget des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	869 366,48	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	194 125,00	194 125,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	96 000,00	96 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	16 000,00	16 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13248	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	82 125,00	82 125,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres Immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	675 241,48	675 241,48
15 ..	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation du document	53 668,97	53 668,97
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	621 572,51	621 572,51

	Opérations de l'exercice III	Rentes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1088 (8)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	869 366,48	594 368,10	0,00	335 000,00	1 798 734,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10728 peut être et doit uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets mesurant les dépenses et les recettes d'un investissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes mentionnés.

(6) Inséré uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISIERES - BP - 2023

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vu d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRINCIPAL PANNIERES -BUDGET PRINCIPAL, PANNIERES -BP - 2023

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							Q3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou taux d'application par décision de l'assemblée délibérante (%, taux, ou \$)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part dévolue des ressources							
TICPE (par délire à l'art. 225 du code des Ressources)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
TICPE (révision codiale à l'art. 265 A bis du code des ressources)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation du produit alcoolisé (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public en métro en 2023 (2)	3,20	0,00	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxes relatives à l'ordre du mois (1)	3,20	0,00	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'accès au territoire soit assuré par l'autorité et/ou l'opérateur (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part dévolue maniable des ressources							
Taxe d'enlèvement (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe du spectacle sonore et d'ordre d'ancienneté (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les consommateurs (taxe d'Alimentation)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les emballages et déchets (taxe de la zone de recyclage)	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communiquée des ressources							
TICP3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICP43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'utilisation sur les résidences secondières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxe perçue par les collectivités d'habitation.

(2) Droits fixés pour assurer la sécurité et la valeur du territoire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 22	
Nombre de membres présents : 17	
Nombre de suffrages exprimés : 16	
VOTES :	
Pour : 16	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 31/03/2023	
Présenté par M MOLLARD Maire (1), A PANISSIERES, le 04/04/2023	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du 4/04/2023 A PANISSIERES, le 04/04 / 2023	
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).	
BEFORT Jean-Marc	
BERTALOTTO Frédérique	 Envoié, Présentation à Véronique Seyve
BONNET Philippe	 Écrivain
BOREL Anne-Marie	
DUSSUD Grégory	
DUTEL Noémie	
FAYE Sylvie	
FONGARLAND Jean-Jacques	
FOUILLAT Christine	 Envoié, Présentation à Laurent Glinche
GONZALEZ Eric	 Ce
GRANJON Marc	
GUILLAUMOND Monique	 Mme
MIOCHE Laurent	 Laurent
MOLLARD Christian	
PERONNET Jean-Marc	
PILON Denis	
PLASSE Elodie	 Cessee, Présentation à Marc Granjon
SERAILLE Loïc	
SEYVE Véronique	
SUREDA Jennifer	 Écrivain

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
TERRAILLON Régine	
VIGNON Philippe	

Certifié exécutoire par M MOLLARD Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 avril 2023 à l'issue de la
transmission le 11 avril 2023
à Panissières le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ARRETE ET SIGNATURES	042-214201659-20230404-MPG03202304-BF

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par M MOLLARD Maire (1).

A PANISSIERES, le 04/04/2023

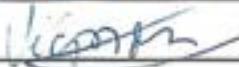
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du 4/04/2023

A PANISSIERES, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BEFORT Jean-Marc	
BERTALOTTO Frédérique	 Écrivain, Présidente à l'association Seyne
BONNET Philippe	 Excusez
BOREL Anne-Marie	
DUSSUD Grégory	
DUTEL Noémie	
FAYE Sylvie	
FONGARLAND Jean-Jacques	
FOUILLAT Christine	 Écrivaine, Présidente à l'association "J'aime écrire"
GONZALEZ Eric	
GRANJON Marc	
GUILLAUMOND Monique	
MOCHE Laurent	
MOLLARD Christian	
PERONNET Jean-Marc	
PIRON Denis	
PLASSE Elodie	 Cycliste, Présidente à l'association "Tous Cyclistes"
SERAILLE Loïc	
SEYVE Véronique	
SUREDA Jennifer	 Excusez



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
TERRAILLON Régine	
VIGNON Philippe	

Certifié exécutoire par M MOLLARD Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 avril 2023 et de la
publication le 11 avril 2023
A Panissières le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.



